

Évaluation de la préfiguration du Service national universel 2019-2020

LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE L'ÉVALUATION

Il s'agit dans cette phase de préfiguration du SNU de se concentrer sur les conditions de mise en place de ce dispositif dans les territoires pilotes et sur sa réception par les différents acteurs.

Les objectifs généraux fixés au SNU sont de « *renforcer la cohésion nationale par l'expérience de mixité sociale et territoriale et par la dynamisation et la valorisation des territoires, développer une culture de l'engagement, accompagner l'insertion sociale et professionnelle* »¹. Un des principaux enjeux de l'évaluation de la phase de préfiguration est d'étudier la confrontation de ces objectifs à la mise en œuvre opérationnelle. En effet, dans la mesure où « *toute politique repose sur l'activité concrète d'une multitude d'acteurs* »², l'évaluation regardera en particulier la manière dont les acteurs vont mettre en œuvre le SNU dans les différents territoires, avec l'objectif de dégager des enseignements de la comparaison de ces mises en œuvre.

Ainsi, l'évaluation visera en particulier à :

- observer les conditions de mise en œuvre du SNU ;
- rendre compte des différentes modalités de mise en œuvre de ce dispositif national sur les territoires ;
- analyser la réception par les différents acteurs de ce dispositif ;
- et à terme comprendre les effets des différentes phases du SNU, obligatoire et facultative, sur les parcours personnels, civiques et professionnels des jeunes.

En tant qu'institution en charge du pilotage de cette évaluation, l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire veillera à la mise en œuvre de l'ensemble des critères et procédés garantissant la qualité et la validité scientifique de ce dispositif d'évaluation.



« L'évaluation regardera en particulier la manière dont les acteurs vont mettre en œuvre le SNU dans les différents territoires, avec l'objectif de dégager des enseignements de la comparaison de ces mises en œuvre »

1. Service national universel. Préfiguration 2019/2020, Éléments de cadrage, p.4

2. Service national universel. Préfiguration 2019/2020, Éléments de cadrage, p.22-23

DES MÉTHODES D'ÉVALUATION MIXTES POUR PENSER LE COURT ET LE LONG TERME

La mission de préfiguration du SNU se donne pour objectif de « créer un prototype ». Il s'agit d'un dispositif nouveau qu'une enquête qualitative s'intéressera à décrire au moyen d'entretiens recueillant la perception et le retour d'expériences des jeunes et de différents acteurs, ainsi que par l'observation de certains temps stratégiques au cours de la phase d'accueil des jeunes.

De manière complémentaire, tous les jeunes seront interrogés via des questionnaires qui permettront de connaître leur avis, mais aussi d'observer si et comment les objectifs de mixité sociale et territoriale, puis de socialisation à l'engagement et d'insertion professionnelle et sociale sont atteints. Ainsi, les différents objectifs du SNU ne peuvent pas être évalués dans les mêmes temporalités.

Il sera possible dans le cadre de ce dispositif de décrire la mise en place de ce dispositif, de recueillir l'expérience des acteurs et bénéficiaires, et de regarder si la mixité sociale et territoriale a été rendue possible lors des séjours de cohésion.

En revanche, en ce qui concerne l'engagement ou l'insertion sociale et professionnelle, ces objectifs ne pourront être évalués qu'à moyen et long terme car ils visent à être atteints par la complémentarité des différentes phases du SNU dans son ensemble, et non seulement par cette phase de cohésion.

Le dispositif d'évaluation de la phase de préfiguration repose sur trois opérations :

- Une enquête qualitative pendant la phase de cohésion reposant à la fois sur des observations et des entretiens ;
- Une enquête quantitative auprès de la totalité des jeunes accueillis ;
- Une enquête qualitative sur les modalités de mise en place du dispositif en amont et aval des phases d'accueil.

MIEUX CONNAÎTRE ET COMPRENDRE LES PHASES DE COHÉSION ET D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Volet qualitatif

Concernant la phase de cohésion, il s'agira de recueillir les expériences *in situ* des différentes populations bénéficiaires et professionnelles par le biais d'entretiens semi-directifs. Le recueil de données rendra compte de la diversité des profils pour chacune des populations, sur chacun des territoires.

Seront réalisés au total :

- **195 entretiens de jeunes** ; aux caractéristiques sociodémographiques différentes : sexe ; situation (lycéen de différentes filières, apprenti, décrocheur, salarié, sportif en sport-école) ; situation particulière (PJJ, handicap, malade) ; catégorie socioprofessionnelle des parents ; lieu de vie géographique ; mais aussi d'appartenance aux différentes « maisonnées » ou « compagnies ».
- **26 entretiens de membres de l'équipe de direction** ; le directeur du site ; 2 des autres membres



« Il sera possible dans le cadre de ce dispositif de décrire la mise en place de ce dispositif, de recueillir l'expérience des acteurs et bénéficiaires, et de regarder si la mixité sociale et territoriale a été rendue possible lors des séjours de cohésion »

de l'équipe de direction (parmi le conseiller éducatif, le conseiller d'encadrement et l'adjoint gestionnaire).

■ **52 entretiens de cadres de compagnie** ; champs professionnels (éducation nationale, armée, police, éducation populaire, agent territorial,...) ; statut (fonctionnaire détachés, CDD, retraité, réserviste, ...) ; sexe ; âge ; niveau de diplôme ; autres caractéristiques pertinentes au regard de la population du site observé.

■ **52 entretiens de tuteurs de maisonnées** ; diplôme (BAFA, BPJEPS, ...) ; type d'expériences (agent territoire, animateur centre de vacances, animateur sportif, ...) ; sexe ; âge ; situation (salarié, étudiant, saisonnier, service civique...) ; origine géographique ; autres caractéristiques pertinentes au regard de la population du site observé.

■ **52 entretiens d'intervenants extérieurs** qui auront en charge les différents modules, il s'agira d'interviewer au moins 3 intervenants de chaque module dans les différents territoires afin de pouvoir rendre compte des différents profils d'intervenants dans les modules (champs professionnels, statuts, âge des intervenants).

Parallèlement, des **observations de différents temps stratégiques** seront réalisées.

■ Des temps en amont de la phase de cohésion : information des jeunes, des familles ; formation des équipes de direction, des cadres de compagnie, des intervenants, des tuteurs de maisonnées.

■ Des temps durant la phase de cohésion sur les 13 territoires (entre le 16 et le 28 juin 2019), notamment : des temps accueil et départ ; des temps rituels (lever de drapeaux et La Marseillaise, temps de démocratie interne, etc.) ; des temps de la vie quotidienne ; des temps d'activités et de modules (29 temps à observer).

Volet quantitatif

Parallèlement au recueil de données qualitatif, les réponses à un **questionnaire d'une vingtaine de minutes** seront recueillies auprès de l'ensemble des jeunes ayant réalisé la phase de cohésion l'un des deux derniers jours du séjour, puis éventuellement de nouveau un an après celui-ci, lorsque l'ensemble des jeunes auront réalisé leur mission d'intérêt général.

Le questionnaire comportera des éléments d'évaluation par les jeunes de leur perception du contenu du séjour de cohésion, et plus généralement de ce que celui-ci leur a apporté.

Seront également recueillis des éléments sur :

■ Les motivations les ayant conduits à avoir été volontaires du SNU ;

■ Les profils des volontaires, notamment pour pouvoir comparer leurs parcours scolaires, leurs caractéristiques sociales et celles de leurs parents par rapport au reste des jeunes de 16 ans ;

■ Leurs valeurs, leur rapport aux institutions et à la démocratie, également à des fins de comparaison.

■ Leur vision plus générale du dispositif, tel qu'il est et tel qu'il devrait être, le rôle qu'ils en attendent pour les jeunes et la société en général.



Le recueil de données rendra compte de la diversité des profils pour chacune des populations, sur chacun des territoires



Les résultats obtenus viseront à fournir des éléments utiles à la montée en charge du dispositif par le repérage des freins et des leviers d'actions repérés au sein des différentes mises en œuvre sur les 13 territoires pilotes

Un des points d'attention pour l'évaluation de cette phase de préfiguration tient bien sûr au fait que les jeunes concernés seront volontaires, alors que le dispositif vise à devenir par la suite obligatoire. Pour prendre en compte ce biais potentiel, il est ainsi indispensable de disposer de caractéristiques socio-démographiques fines des jeunes concernés.

RÉSULTATS ATTENDUS ET PERSPECTIVES

Des premiers résultats à court terme centrés sur la première phase du SNU pourront être présentés à l'automne 2019. Les résultats obtenus viseront à fournir des éléments utiles à la montée en charge du dispositif par le repérage des freins et des leviers d'actions repérés au sein des différentes mises en œuvre sur les 13 territoires pilotes.

Les outils de recueil de données utilisés lors de cette première phase serviront aussi de base de travail afin de penser des outils de recueil de données pérennes pour l'évaluation du SNU dans sa totalité et le potentiel suivi de cohortes afin d'analyser leurs parcours sur le moyen ou long terme. ■

L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

Centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse, d'éducation populaire, de sport et de vie associative, l'INJEP est un laboratoire d'idées à l'interface entre experts, acteurs publics et professionnels.

L'institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire est un service à compétence nationale rattaché au directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.

Rassemblant des experts de disciplines variées (statisticiens, sociologues, économistes, documentalistes...), l'INJEP produit, rassemble, analyse, synthétise et diffuse des connaissances sur les jeunes et les politiques de jeunesse, sur les démarches d'éducation populaire, sur le sport, et sur la vie associative.

A la croisée des univers de la recherche, des décideurs publics et des acteurs de terrain, l'INJEP est un lieu d'échange de connaissances et d'innovation. Il pilote en particulier le service statistique ministériel en charge de la jeunesse et des sports, et le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse.

Sa mission : contribuer à améliorer la connaissance dans ces domaines par la production de statistiques et d'analyses, l'observation, l'expérimentation et l'évaluation.

Son ambition : partager cette connaissance avec tous les acteurs et éclairer la décision publique.